

PME Finance, en association avec Morningstar, présente le Futur40, premier palmarès des sociétés françaises de croissance cotées en Bourse

A l'occasion du salon Actionaria, PME Finance dévoile la première édition du Futur40. Etabli en association avec Morningstar, ce palmarès met à l'honneur 40 PME et ETI françaises cotées en Bourse qui présentent un fort taux de croissance.

Quelles sont les sociétés de la Bourse de Paris qui présentent la plus forte croissance économique ? Peu de gens savent répondre à brûle-pourpoint à cette question. Pour une raison simple : la plupart des sociétés de croissance sur la place de Paris sont souvent des PME et parfois des ETI, généralement peu suivies par les analystes. Or, à l'heure où la morosité économique marque les esprits plus que de raison, il est essentiel de donner un coup de projecteur sur ces entreprises caractérisées par le dynamisme.

Dans une approche résolument positive, la première édition de ce palmarès permet de tirer plusieurs enseignements :

- sur l'économie française : Combien de sociétés de croissance se développent sur la cote de Paris, et donc en France ? Quels secteurs sont les plus dynamiques ? Existe-t-il une corrélation entre taille et croissance, valeur et croissance, RSE et croissance... ?
- sur la finance : Comment soutenir la croissance ? Quels sont les bénéfices et les inconvénients de la cotation à Paris ?

« En quinze ans, quatre sociétés de la côte Ouest des Etats-Unis ont suivi une trajectoire de développement époustouflante, au point de totaliser aujourd'hui une capitalisation comparable à celle du CAC 40 tout entier : Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA) ont construit leur succès boursier sur leur croissance. Non sur les dividendes, non sur les profits, non sur l'ingénierie financière : sur l'innovation et les ventes », déclare Jean Rognetta, Président de PME Finance. Et d'ajouter : « Le Futur40 apporte une réponse à cette question : où sont les GAFA françaises ? »

Pour établir cette liste, Morningstar, à partir de sa base de données, a appliqué les filtres

définis conjointement avec PME Finance :

- Sociétés cotées sur Euronext Paris, ayant plus de 3 exercices publiés ;
- Réalisant plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013 ;
- La sélection finale des valeurs est effectuée en fonction du taux de croissance du chiffre d'affaires entre 2012 et 2013, pondéré par la croissance des 3 dernières années ;
- Le taux de croissance minimal est fixé à 15 % : selon les années, les sociétés du Futur40 pourront donc être plus ou moins nombreuses ;
- Exclusion des sociétés financières et holdings, et/ou n'ayant pas un minimum d'activité en Bourse (volume traité, flottant, capitalisation boursière...);
- Analyse d'un panier équilibré, où chaque société pèse le même poids au 31/12/2013 : comment se comporte ce panier vis-à-vis du CAC40, du CAC PME ?

« Il est réjouissant de constater que 40 PME et ETI se conforment aux critères de la méthodologie retenue – aux côtés de 13 grands groupes –, relève Jean Rognetta. Cela signifie que des entreprises de taille petite ou moyenne parviennent à faire preuve de dynamisme, à l'heure où la croissance économique n'est pas au rendez-vous. C'est particulièrement encourageant pour l'avenir ! »

Méthodologie complète disponible sur le site de PME Finance.

Ces informations, mises à disposition par PME Finance et Morningstar, ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation à investir dans un quelconque titre ou produit financier, ni un conseil personnalisé. Attention : ces informations sont uniquement indicatives. Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle et ne peuvent être considérées comme exhaustives ou exemptes d'erreurs accidentelles. PME Finance et Morningstar déclinent toute responsabilité concernant le résultat d'investissements réalisés sur la base des informations et opinions présentées dans cette brochure.

Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs. Les valeurs citées dans ce document ne constituent pas de recommandations d'achat. Elles ne sont données qu'à titre d'illustration. Les actions ne sont pas garanties et peuvent donc perdre de la valeur, notamment en raison des fluctuations des marchés. Toute souscription dans un produit financier doit se faire au préalable sur la base des documents réglementaires en vigueur (prospectus, dici...).

A propos de PME Finance

Créée en 2010, PME Finance regroupe toutes les professions du financement des PME : entrepreneurs, investisseurs en capital, individuels et institutionnels, intermédiaires et conseils. Dotée de 15 groupes de réflexion thématiques, PME Finance regroupe aujourd'hui quelque 250 membres actifs, pour 40% d'entrepreneurs, 30% d'investisseurs et 30% issus d'autres professions. Leur diversité garantit l'indépendance de l'association vis-à-vis de tout intérêt sectoriel ainsi que la richesse des échanges pragmatiques en son sein. Ses idées viennent de ses membres et de la confrontation, sur le terrain, d'intérêts divergents.

Elle se propose de :

- donner aux créateurs et dirigeants d'entreprise les moyens de franchir les seuils qui brident leur croissance et provoquent le manque de sociétés moyennes en France : accès au capital, internationalisation, innovation ;

- favoriser la généralisation de bonnes pratiques face à l'évolution des règles du financement des PME (crise financière, ISF PME, etc.) ;
 - accompagner la réflexion des élus et des hauts fonctionnaires (services de l'Etat et cabinets ministériels) sur les mesures destinées à renforcer l'émergence d'ETI et la dynamique de sortie de crise autour des PME françaises.
- www.pmefinance.org